

# DONNÉES MANQUANTES, ZONES GRISES ET PROBLÉMATIQUES PEU DOCUMENTÉES

L'exemple des populations de travailleurs et travailleuses invisibles

Journées annuelles de santé publique

24 novembre 2021

Daniel Vergara, M. Sc. Démographie  
APPR en surveillance

Santé au travail, Direction régionale de santé publique

# DÉCLARATION

**Le présentateur déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt financier ou commercial en lien avec le sujet traité.**

# LA SURVEILLANCE EN SANTÉ AU TRAVAIL

- **Essentielle pour construire l'avenir de la SAT**
  - Décrire
  - Détecter
  - Prioriser
  - Mesurer
  - Prévoir
- **Indispensable pour faire face aux défis devant nous**
  - Conséquences du vieillissement démographique
  - Effets des technologies perturbatrices
  - Implications des changements climatiques
  - Portée de la réforme de la SST

# Je vais vous parler de

## L'importance de nos conceptions du travail sur la qualité des données

- **Données manquantes**
  - L'exemple des agences de placement de personnel
- **Zones grises**
  - Modèle du travail
  - Les maladies professionnelles
- **Problématiques peu documentées**

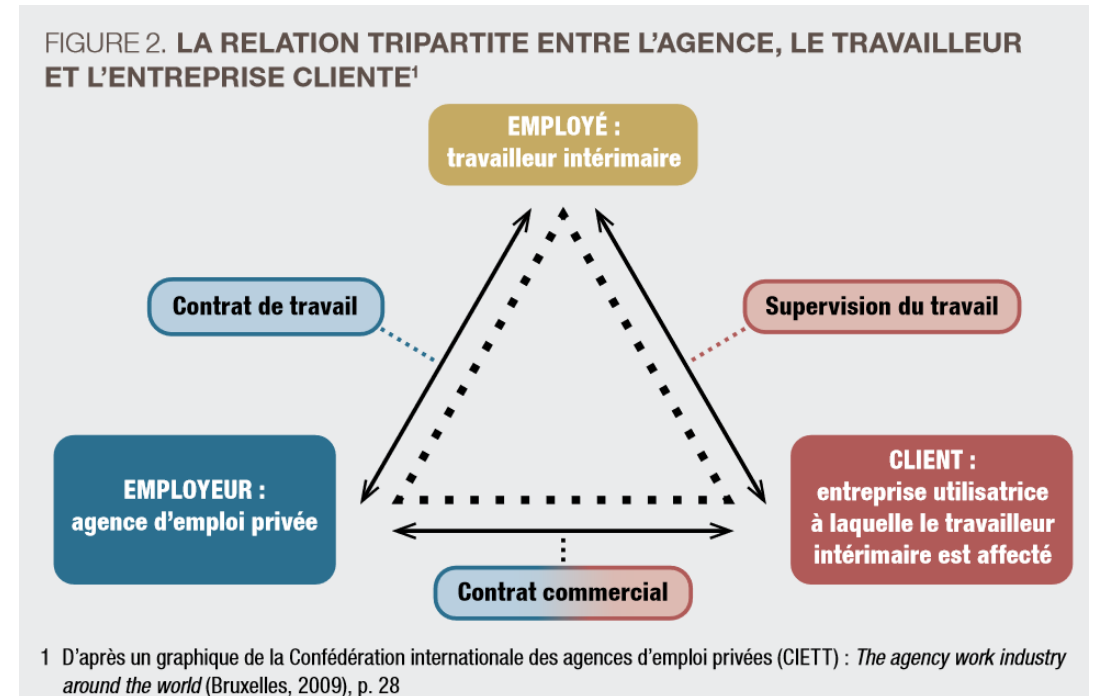
# DONNÉES MANQUANTES

L'exemple des agences de placement de personnel

# LA PERTURBATION DE LA RELATION D'EMPLOI TRIANGULAIRE SUR LA SST

- **Contourne les obligations en SST de l'entreprise cliente**
  - L'agence absorbe les coûts des lésions de ses travailleurs n'affectant pas la prime d'assurance de son client
    - *Incitatif à l'externalisation des tâches dangereuses*
    - *Décourage la prise en charge des risques et les investissements en prévention*

Source : Lippel K, et Laflamme A-M. (2011)

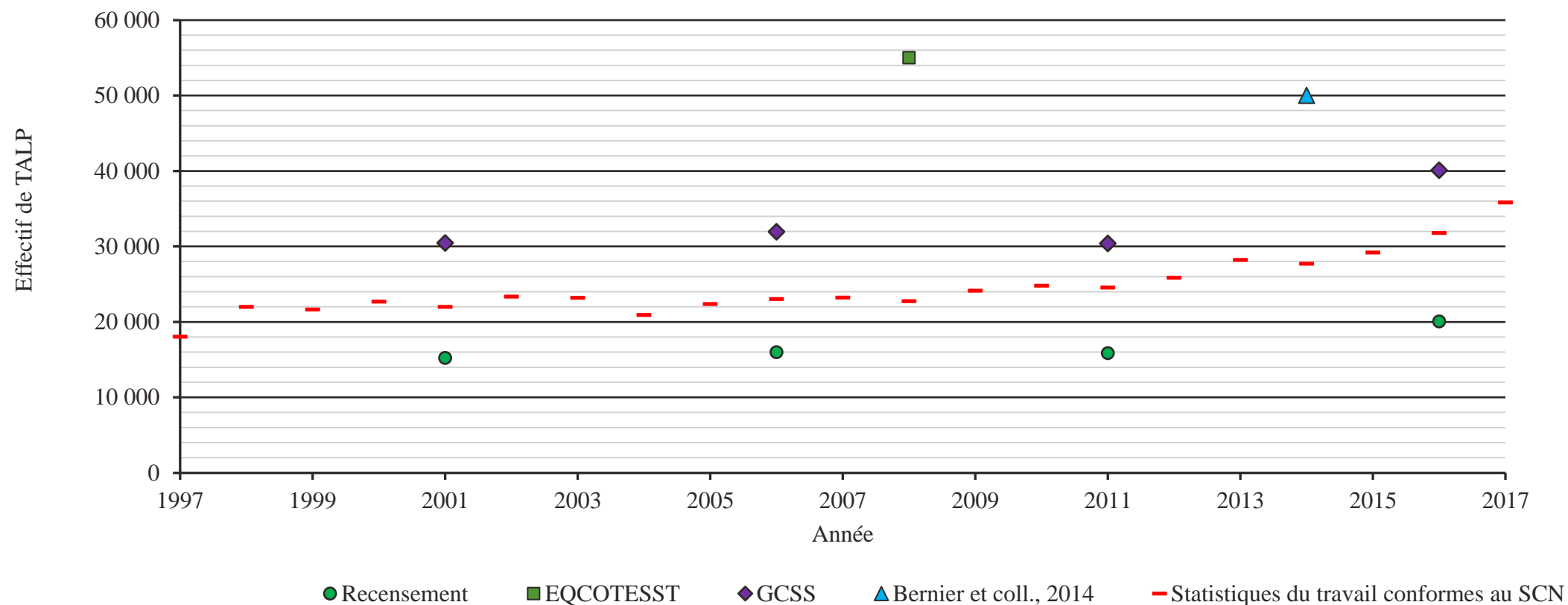


# IMPLICATIONS SUR LES DONNÉES POPULATIONNELLES

- **Le recensement et les enquêtes populationnelles ne détectent pas assez bien les travailleurs d'agences de placement**
  - La question « Pour qui travaillez vous ? » n'est pas adaptée à ce type d'emploi
  - Dans l'EQSP 2020-2021 ces questions ont été adaptées pour détecter ces travailleurs

# ESTIMATION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS D'AGENCES AU QUÉBEC SELON PLUSIEURS SOURCES, 1997-2017

Estimation du nombre de TALP au Québec selon plusieurs sources, 1997-2017





# IMPLICATIONS SUR LES DONNÉES ADMINISTRATIVES

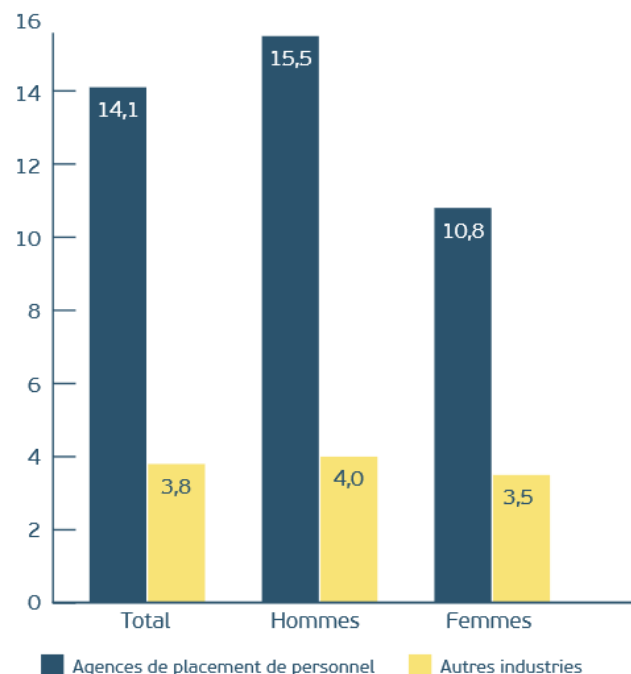
- Le fichier des lésions professionnelles consigne la lésion d'un travailleur d'agence dans le dossier de l'agence.
  - On peut ainsi calculer l'incidence des lésions professionnelles

Mais, on ne connaît ni le lieu de l'accident ou de l'exposition, ni l'identité de l'entreprise cliente.

- La source de données ne permet pas de relier deux employeurs à une lésion
- La profession fournit une approximation, mais :
  - *classification désuète (CCDP)*
  - *codages de qualité médiocre*
  - *données manquantes ( %)*

# LES AGENCES DE PLACEMENT DE PERSONNEL ET LES RISQUES POUR LA SANTÉ DE LEURS TRAVAILLEURS

Taux d'incidence (%) des lésions professionnelles selon le sexe, Québec, 2016



Sources : Statistique Canada, recensement de la population 2016 et statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN).

Source des données : Fichier des lésions professionnelles (2018)

Source : Vergara et Lussier (2021)

**3,5 x** plus de risques de lésion professionnelles

- Trouble musculo-squelettique
- Accident traumatique

Les **hommes de moins de 25 ans** sont les **plus à risque** :

**1/3** est victime de lésion

**7 x** plus de risque de lésion que les autres travailleurs du même groupe d'âge



## Entreposage, production ou usinage

**7** lésions sur **10** chez les hommes



Manutentionnaires, conducteurs de chariot élévateur, journaliers, soudeurs et concierges

**4** lésions sur **10** chez les femmes



Journalières, emballeuses et commis à la production

## Soins de santé

**5** lésions sur **10** chez les femmes



Personnel infirmier et préposées aux bénéficiaires

## Transport

**2** lésions sur **10** chez les hommes



Camionneurs et chauffeurs-livreurs

Ces trois activités (**entreposage, production ou usinage, soins de santé et transport**) sont aussi parmi les plus fréquemment exercées par les agences de placement.

Comparativement aux travailleurs des autres industries sur l'île de Montréal :

**2 x** plus d'immigrants récents (45 % contre 19 %)



Près de **2 x** plus de travailleurs issus des minorités visibles (55 % contre 30 %)

# ZONES GRISES

# ZONES GRISES GÉNÉRÉES PAR NOS MODÈLES

- En surveillance, notre modèle sur le travail est beaucoup trop simple par rapport à la réalité qu'on a besoin de modéliser :

Employé – Employeur → Établissement → Poste

Nos contraintes informatiques sont structurées par ce modèle :

- Le SISAT est structuré sous la notion de l'établissement; dès qu'on sort de ce paradigme, on éprouve des difficultés.
  - Chantiers et secteur BTP
  - Emplois reliés aux transports
  - Agences de placement
  - Agences d'entretien ménager
  - Agences de sécurité

# LA ZONE GRISE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

## Les maladies professionnelles

- Longue latence
- Exposition suffisante (dose réponse)
- Perception d'un risque invisible
- Identification nécessaire :  
Dépistage ou diagnostic
- Implique un processus médico-légal

## Les emplois précaires

- Roulement élevé
- Affectations temporaires chez plusieurs employeurs
- Environnements divers
- Formation en SST insuffisante
- Dépistage fortuit, stratégies de prévention difficiles d'adapter

# PROBLÉMATIQUES PEU DOCUMENTÉES

# PROBLÉMATIQUES PEU DOCUMENTÉES

- Les travailleurs étrangers temporaires
- Comment surveiller la pénurie de personnel ? Quels sont les effets de la pénurie de personnel sur la SST ?
- Le travail ubérisé
- Les travailleurs sans statut
- Les centres de distribution du commerce électronique
- Le télétravail et toutes ses formes

# EN CONCLUSION

- Questionner nos paradigmes et en créer de nouveaux
  - Modifier nos outils de collecte d'information en conséquence
- Utiliser la technologie pour améliorer la qualité de nos données
  - Automatiser ce qu'une machine fait mieux que nous : coder une profession
- Avoir une approche de surveillance multi-sources



# MERCI!

---

PLUS F●RT  
AVEC V●US

# RÉFÉRENCES

- Lippel K et Laflamme A-M. Les droits et responsabilités des employeurs et des travailleurs dans un contexte de sous-traitance : enjeux pour la prévention, l'indemnisation et le retour au travail. Dans : Barreau du Québec, éd. Développements récents en droit de la santé et sécurité au travail. Cowansville : Éditions Yvon Blais; 2011. p. 276-360.
- Vergara D et Lussier M. Les agences de placement de personnel et les risques à la santé de leurs travailleurs. Rapport long à paraître. Faits saillants disponibles : [https://www.santeautravail.qc.ca/web/rspsat/publications/-/asset\\_publisher/A5nT/content/faits-saillants:-les-agences-de-placement-de-personnel-et-les-risques-pour-la-sante-de-leurs-travailleurs/20551](https://www.santeautravail.qc.ca/web/rspsat/publications/-/asset_publisher/A5nT/content/faits-saillants:-les-agences-de-placement-de-personnel-et-les-risques-pour-la-sante-de-leurs-travailleurs/20551)
- Ducharme-Varin JF, Vergara D et Raynault MF. Les travailleurs invisibles : les risques pour la santé des travailleurs des agences de location de personnel. Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2016. [https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/Directeur/Rapports/Rap\\_Travailleurs\\_Invisibles\\_2016\\_FR.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/Directeur/Rapports/Rap_Travailleurs_Invisibles_2016_FR.pdf)